ACADÉMIE
DE REIMS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale de la Marne

Cabinet DSDEN 51
n° BC/VL/178-2020
Affaire suivie par :
Vanessa Lefevre
Tél : 03 26 68 61 14
Mél : dsden51@ac-reims.fr
7, rue de la Charrière
51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Châlons-en-Champagne, le 17 novembre 2020

Mesdames,

Conscient de la nécessaire prise en compte d'un aménagement du calendrier de rédaction des projets d'école, un nouveau calendrier a été récemment adressé aux directeurs d'école pour leur permettre de planifier leurs travaux en équipe.

Cet envoi a suscité chez certains directeurs de l'inquiétude et générer des questionnements. Je suis sensible aux témoignages transmis et je mesure à quel point la crise sanitaire impacte depuis quelques mois le fonctionnement des écoles et le travail en équipe. Aussi je vous informe que j'ai pris la décision de reporter la rédaction des projets d'école à l'année scolaire prochaine pour permettre aux directeurs d'école de construire sereinement leur démarche de projet, dans une durée plus longue.

Bien que le calendrier se voit assoupli, les documents qui ont été transmis et qui ont vocation à aider les directeurs d'école demeurent des repères et des points d'appui pour les équipes d'école. D'autres ressources seront adressées dans ce même objectif d'accompagnement.

Les équipes de circonscription se tiennent à la disposition des directeurs d'école pour toute question et elles ne manqueront pas de leur apporter conseil et aide dans l'élaboration de votre projet d'école.

Je vous prie d'agréer, mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Education nationale de la Marne

Bruno Claval

SE – UNSA
Madame Geeraerts
SNUIPP – FSU
Madame Dejardin
SGEN CFDT
Madame Couture